

CONSEIL COMMUNAL 4 COMPOSTELLE-LE BIJOU-RABA-THOUARS

COMPTE-RENDU DE LA REUNION RESTREINTE DU 21 OCTOBRE 2021

Retour de financement.

La séance débute par la présentation de l'association Talence Nouvelle Génération, de sa visite du Sénat à la fin du mois de juin.

Pour rappel, le Conseil Communal a soutenu financièrement ce projet en accordant un soutien financier sur son enveloppe budgétaire de l'année 2021, à hauteur de 1 500 euros pour lui permettre de concrétiser le projet.

Cette association est composée de jeunes du quartier de Thouars (Quartier Politique de la Ville) et a pour but de restaurer le lien entre les jeunes et les institutions.

Un déplacement à Paris a été organisé dans le but de visiter le Sénat, le 30 juin dernier.

Les 10 jeunes concernés ont été accueillis par le sénateur de la Gironde, Monsieur Alain Cazabonne. Ils ont visité l'hémicycle et ont été présentés au Président du Sénat. Ils ont également eu l'opportunité d'assister à une séance et aux débats du jour.

Pour tous, c'était la première fois qu'ils venaient à Paris et ont donc apprécié l'expérience.

Ils ont souhaité venir remercier les Conseillers Communaux de leur avoir permis de réaliser ce projet.

Leur présentation est contenue dans un document qui est joint à ce compte-rendu.

Les Conseillers Communaux les félicitent pour leur sérieux et pour leur engagement.

Budget Participatif 2021.

Il est ensuite indiqué aux Conseillers que l'édition 2021 du Budget Participatif est actuellement dans sa phase de votation, et ce depuis le 09 octobre dernier.

4 projets concernent directement le périmètre du Conseil Communal n° 4.

Il s'agit des numéros :

- 31 : Une aire de barbecue aménagée et inclusive à Thouars
- 36 : Miellerie partagée
- 64 : Backstreet Girls- Jam Graffiti
- 74 : Aménagement des abords d'un terrain de football au stade de Thouars.

Les 3 premiers projets sont à l'initiative de Conseillers Communaux. Chacun d'entre eux présente le sien à l'assemblée.

Il est précisé, que tous les projets du Budget Participatif sont consultables sur la plateforme dédiée sur le site de la Ville de Talence, en allant sur la pastille « Je participe ». Tous les Talençais, sans distinction d'âge, ni de nationalité peuvent voter et ce jusqu'au 05 décembre prochain pour 4 projets à classer par ordre de préférence dont au moins un projet de + de 80 000 euros.

Tour d'horizon des différents quartiers.

▪ Les règles de circulation et de stationnement dans le quartier du Bijou sont mises à mal ces derniers temps avec la rentrée des étudiants de Kedge. Une surveillance de la zone bleue est demandée par les habitants, de même que la présence des policiers municipaux pour veiller au respect des règles de stationnement, notamment au sens interdit sauf riverains de la rue Fauré.

▪ Par ailleurs, les nombreuses colocations du quartier procurent de véritables nuisances, notamment en soirée, et troublent la quiétude du voisinage.

▪ Concernant le quartier de Raba, les élus de quartiers ont rencontré le 07 septembre dernier les résidents de Greenway au sujet des nuisances et incivilités qu'ils rencontrent de manière récurrente. Afin de tenir informés les Conseillers, le Président dit qu'il en a également été question lors du Parlons Ville, Parlons Vie, qui a eu lieu le 08 octobre.

Pour rappel, ces rencontres organisées par Monsieur le maire, se déroulent en sa présence ainsi notamment que les services de la Police Nationale et ont pour objet de faire remonter les problèmes et les attentes des habitants. Donc, au cours de la réunion du 08 octobre, le nouveau commissaire de Police a pu entendre et répondre aux questions des habitants de Thouars concernant l'insécurité.

▪ En parallèle, le groupe de travail circulation Raba, regroupant les volontaires du Conseil Communal ainsi que des riverains se sont réunis pour établir un diagnostic partagé de la situation. Il ressort les points suivants :

- Les trottinettes électriques roulent n'importe comment sur les trottoirs ou remontent les rues en sens interdit ;

- Non-respect des règles de stationnement (les gens se garent n'importe où notamment au niveau Institut d'Education Motrice) ;

- Non-respect des sens de circulation (des voitures remontent le sens interdit de la rue du 19 mars 1962).

Le groupe de travail a dégagé des pistes d'amélioration que le Conseil Communal va travailler avec l'élu en charge de la circulation et du stationnement afin d'apaiser la circulation sur le quartier et limiter les nuisances liées au stationnement. Il y a notamment la proposition de renforcer la pose de potelets sur le quartier.

Les Conseillers, font également le parallèle avec la situation du débouché de la rue Montherlant sur l'avenue Jean Racine. Il y manque également des potelets pour sécuriser les piétons.

Le groupe de travail va donc bientôt se réunir une nouvelle fois en présence des techniciens de la Ville.

Toujours dans la logique des cheminements piétons sur le quartier, il est demandé à la Direction de la Participation Citoyenne de vérifier les domanialités des terrains au niveau du lycée hôtelier de l'IRTS. Les habitants de Raba ont l'habitude depuis toujours d'accéder au bois de Thouars par un sentier qui est fermé actuellement à cause des travaux au lycée Hôtelier. Cette fermeture fait ressortir l'importance de ce cheminement pour les habitants de Raba et la nécessité pour la Ville de veiller à son maintien.

▪ Le parc Colette a été inauguré dans la semaine, les Conseillers font remarquer que le portillon d'accès situé rue du 19 mars 1962 est fermé. Il est donc impossible de se rendre dans le parc par cet accès. Il est demandé que la Ville règle le problème.

Préparation du Noël Solidaire

Chaque année, le Conseil Communal, lors du précédent mandat, organisait une manifestation solidaire pour les fêtes de fin d'année.

Cet événement désormais très attendu sur le quartier est destiné aux personnes isolées ainsi qu'aux familles les plus démunies. L'année dernière, il n'a pu avoir lieu en raison de la pandémie de la COVID-19. Le programmer cette année est un signe positif que les Talençais attendent.

Cet événement se déroule toujours de la même façon :

Le mercredi après-midi, un spectacle pour les enfants est offert ainsi qu'un goûter géant.

Le vendredi soir, un repas dansant solidaire se déroule dans la grande salle du Dôme ponctué par des animations musicales.

Les membres du Conseil Communal n°4 sont investis bénévolement dans l'organisation de la fête, l'installation, le rangement, le nettoyage de la grande salle du Dôme, la préparation et le service du goûter le mercredi, la préparation et le service de l'apéritif le vendredi.

Il est entendu que deux cents enfants profiteront cette année du spectacle et 180 personnes du repas solidaire dont 40 personnes isolées accompagnées par le CCAS.

Enfin, chaque année, une association d'habitants est volontaire pour gérer administrativement la manifestation.

Le Conseil Communal est à l'origine de ce temps fort de la vie du quartier sud et vote à l'unanimité le principe de maintenir et soutenir à nouveau l'organisation de cette fête.

Il accorde **5 000 €** de son enveloppe budgétaire à cet événement.

Une délibération proposée au vote du Conseil Municipal pour acter sa décision.

Toutes les questions ayant été abordées, il est annoncé que 2 réunions publiques et 1 restreinte seront certainement programmées d'ici la fin de l'année.

Aucun autre sujet n'étant abordé, la séance est levée à 20h30.